

POUR UN ANNIVERSAIRE RÉUSSI AU RAMBOLITRAIN



Nous sommes ravis de vous accueillir pour fêter l'anniversaire de votre enfant au Rambolitrain. Avec une animatrice, ils vont pouvoir découvrir les collections selon le thème que vous avez choisi, à l'aide d'outils pédagogiques et ludiques adaptés à leur âge.

01 DÉROULÉ

- Présentez-vous à l'accueil lorsque le groupe est au complet, l'espace d'accueil étant restreint. Vous pouvez néanmoins déposer le gâteau auparavant.
- À partir de 15h, vous serez accueillis par l'animatrice qui récupérera les cadeaux et les manteaux des enfants et vous accompagnera pendant toute la durée de l'animation.
- L'animation et le goûter se déroulent dans le musée, au milieu des autres visiteurs ; il n'y a pas de salle privatisée. Attention à respecter les autres visiteurs !

02 GOÛTER

- A la fin de l'animation, vous irez récupérer le gâteau et les cadeaux à l'accueil avec l'animatrice.
- Nous mettons à votre disposition une table dressée avec une nappe, des assiettes, verres, couverts, serviettes et boissons (eau + sirops de menthe et grenade). Vous apportez le gâteau, les bougies (cierges magiques et fusées interdits) et autres boissons si vous le souhaitez. Pour une immersion au milieu des trains, nous avons choisi un espace sur le réseau maquette du 2nd étage. Pour cette raison, les ballons et chips ne sont pas autorisés.
- Merci d'utiliser les 2 poubelles à votre disposition pour le tri (l'une pour les restes alimentaires, l'autre pour les papiers) et de laisser l'espace propre à votre départ. Nos wagons nettoyeurs ne nettoient que les rails !



03 FIN DE L'ANNIVERSAIRE

- Les parents peuvent revenir chercher leur enfant à 17h à l'accueil du musée.

BON A SAVOIR

Durée de l'anniversaire : 2h, de 15h à 17h ; 1h30 d'animation avec un membre de l'équipe + 30 minutes de goûter / ouverture des cadeaux. Option train de jardin : cette animation est proposée au début ou à la fin de l'anniversaire selon la météo et la saison ; elle comprise dans les 2h.

Personnes autorisées : 10 enfants maximum (enfant fêtant son anniversaire inclus) ; la présence d'un parent est obligatoire (maximum 2 parents accompagnateurs ; les autres parents ne sont pas autorisés à rester pendant l'anniversaire). Les enfants sont sous la responsabilité des accompagnateurs.